La formation dès aujourd'hui, et tout au long de la vie.



DIPLÔME

Master Sciences Humaines et Sociales mention Culture et Communication parcours Éducation Artistique et Culturelle : Rencontres, pratiques, connaissances. Publics, territoires et temps de la vie

Code: MR15301A



Niveau d'entrée : Bac + 3, Bac + 4

Niveau de sortie : Bac + 5

**ECTS**: 120

# Déployabilité

Apprentissage: Fomation pouvant se suivre en

apprentissage

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Formation initiale: Formation pouvant être suivi

par des étudiants

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Contrat de professionnalisation : Formation

pouvant se suivre en contrat de

professionnalisation

# Objectifs pédagogiques

Le master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture).

# Compétences et débouchés

Le master Culture et communication s'appuie sur une pédagogie par projet et de projets, dans une démarche d'idéation qui comprend **innovation collaborative** et **intelligence collective**. Les étudiantes et étudiants du master évoluent au contact de l'équipe pédagogique, des acteurs culturels et de la communauté éducative sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs EAC.

Le master 1 permet, à partir d'une expérience immersive au cœur du laboratoire à ciel ouvert (living-lab) de l'EAC de Guingamp et du territoire, de mobiliser les **fondamentaux de la communication et de la culture** en contexte de terrain (semestre 1) et d'**évaluer des projets et des actions en EAC** à partir d'une méthodologie de recherche (semestre 2).

Le master 2 donne la capacité de **concevoir et de conduire des projets en EAC** en intégrant les trois piliers de l'EAC. Le premier semestre du M2 propose la réalisation d'un **projet en équipe** sur un terrain d'expérimentation réel. Le second semestre est dédié au stage ou à l'alternance (dans le cadre de contrat de professionnalisation), en France ou à l'international.

# Débouchés professionnels :

- Métiers de l'enseignement
- Métiers de la culture
- Direction d'un service des Publics et des relations avec les scolaires (Écoles, Universités)
- Chargé de communication, chargé d'action culturelle,
- Médiation culturelle
- Direction d'institutions
- Animation socio-culturelle

### Fonctions et métiers :

- Responsable de l'action culturelle et de la gestion de projets : programmation, direction des ressources humaines, administration des services, mise en place de politiques d'accueil et de fidélisation des publics, montage de projets pluridisciplinaires ou européens ou multiculturels ;
- de mission éducation artistique et culturelle ;
- Chargé(e) de projet artistique et culturel ;
- Animation, coordination ou direction de petites équipes en association avec les parties prenantes du monde de la culture engagées sur des actions d'EAC ;
- Médiation entre les différentes catégories d'acteurs de la vie culturelle au sein des équipements ou de la cité : artistes, publics, presse, élus, équipes techniques ;
- Chargé(e) de mission et d'expertise pour les médias et pour les institutions culturelles, essentiellement autour de l'observation des publics pour un bureau d'études ou un service des publics ; diagnostic et expertise ; recherche et enseignement universitaire.
- Artiste;
- Administration de structures et de projets culturels ;
- Chargé(e) des relations publiques ;
- Direction de la communication ;
- Responsable des relations presse ;
- Responsable de la médiation / Responsable des publics ;
- Responsable du mécénat ;
- Conseil en politiques culturelles et touristiques.

# Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

# Modalités de validation

Master en présentiel ou en FOAD

La formation applique des modalités de contrôle des connaissances en **100% Contrôle continu** au moyen de deux évaluations par Unité d'Enseignement (UE), ce qui permet de bénéficier de toutes les latitudes permises par le système LMD (Licence Master Doctorat). Il s'agit d'une évaluation adaptée à la pédagogie par projet qui accompagne la progression de l'étudiant.

L'accompagnement des étudiants en Formation professionnelle continue est individualisé et assuré par l'ingénieure pédagogique, les responsables de formation et l'équipe pédagogique. Effectué dans le cadre du travail de mémoire, du travail de terrain, du parcours réflexif et de la scénarisation des compétences, il permet une remise à niveau disciplinaire et un accompagnement à la professionnalisation.

Pour les modalité de validation, consultez le site Internet de l'Inseac/rubriquemaster.

# A la carte ou par bloc en FOAD

Chaque module comprend des enseignements et de la mise en pratique. Ils sont validés par un **contrôle continu**, sous la forme de QCM, exposés, dossiers, de l'apprentissage par projet ou par problème, etc. Les blocs de compétences sont validés par l'obtention de l'intégralité des enseignements qui les composent avec une note supérieure ou égale à 10/20 à chacun d'entre eux.

# **DUREE, ORGANISATION ET MODALITE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

### Présentiel

- La formation **en présentiel** est accessible **en formation initiale et en formation continue.** Elle se décompose en deux années de chacune deux semestres.
- Le Master 1ère année se compose de 700h d'enseignements de tronc commun et de spécialité ainsi que 300h de stage.
  - Semestre 1 100% en présentiel à Guingamp de septembre à mi-janvier.
  - Semestre 2 100% en présentiel à Guingamp de mi-janvier à mi-avril puis période de stage à parti de mi-avril.
- Le Master 2ème année se compose de 406h d'enseignements de spécialité, de séminaires de recherche et de professionnalisation, et entre 550 et 800h d'expériences professionnelles (stage ou alternance) avec rédaction d'un mémoire.
  - Semestre 1 100% en présentiel à Guingamp de septembre à mi-décembre.

• Semestre 2 – Période de professionnalisation de janvier à juin (stage, alternance ou contrat de professionnalisation).

Pour plus d'information, consultez le site Internet l'<u>Inseac/rubrique master</u>.

### **FOAD**

- La **FOAD** est accessible aux professionnels en poste qui souhaite continuer à se former tout au long de leur vie. Le découpage du Master, en blocs par compétences, permet de se former sur un seul module/UE, un seul bloc, une sélection au choix ou d'obtenir le diplôme.

A la carte ou par bloc, les modules de formation à distance sont proposés par semestre : semestre 1 d'octobre à février et semestre 2 de février à juin. Les modules ont une durée de 10 à 13 semaines (40h en moyenne) et sont accessibles 100% en distanciel. Des classes virtuelles sont proposées le soir en semaine dans un objectif de formation hors temps de travail. Pour connaître le calendrier de programmation de chaque unité d'enseignement, cliquez sur l'unité concernée : <a href="https://www.cnam-bretagne.fr/formation/Education-artistique-culturelle/">https://www.cnam-bretagne.fr/formation/Education-artistique-culturelle/</a>

Pour l'organisation du master à distance, consultez notre site internet : <a href="https://www.cnam-inseac.fr/">https://www.cnam-inseac.fr/</a>
<a href="Page/Formation-ouverte-a-distance">Page/Formation-ouverte-a-distance</a>

# **VALIDATION DES ACQUIS**

Cette formation est éligible à la validations des acquis d'expérience (VAE). Plus d'information sur notre site Internet, rubrique <u>Formations – Validation des acquis</u>, par mail à <u>bzh\_formations-</u> <u>inseac@lecnam.net</u>.

### **FINANCEMENT**

Les enseignements sont finançables au CPF.

# Prérequis et conditions d'accès

Cette formation est proposée **en présentiel à Guingamp et en formation ouverte à distance** (FOAD). Pour en savoir plus : <a href="https://www.cnam-inseac.fr/formations">https://www.cnam-inseac.fr/formations</a>

Pour le master en présentiel et en FOAD - Formation initiale (FI) et formation continue (FC)

Les étudiants candidatant au master, devront être titulaire d'une licence ou d'un master/maîtrise en Sciences Humaines et Sociale, Sciences et Techniques parmi lesquelles Sciences de l'Information et de la Communication, Arts, Lettres, Sciences de l'éducation, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Géographie, Sciences politiques, Architecture, Sciences juridiques, numériques et Sciences, Ecoles d'Art (sous réserve d'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts)), Conservatoires (sous réserve de l'obtention du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel)) et/ou, selon la cohérence du projet professionnel avec l'EAC, tout autre diplôme.

**Pour candidater au master 1ère année (FI),** le portail <u>Mon Master</u> devient l'interface permettant le dépôt de votre candidature.

Les personnes bénéficiant d'un M1 en sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation et sciences humaines, peuvent candidater en M2 parcours éducation artistique et culturelle. Pour candidater au master 2ème année, consultez notre site : <a href="https://www.cnam-inseac.fr/diplome-master-culture-communication-eac">https://www.cnam-inseac.fr/diplome-master-culture-communication-eac</a>

Dans le cadre de la formation continue, les candidats au M1 et M2 peuvent bénéficier de la valorisation des acquis de l'expérience proposée par le Cnam pour candidater au master (Validation des études Supérieures et Validation des Acquis Professionnels et Personnels). Les candidatures se font auprès de l'Inseac pour le présentiel et la FOAD. Pour plus d'information sur la validation des acquis, consultez notre site Internet : Formations – Validation des acquis

# Pour les blocs de compétences et des unités à la carte en FOAD - Formation continue

Toutes personnes intéressées par l'Éducation Artistique et Culturelle et souhaitant développer ses compétences dans ce domaine est en mesure de s'inscrire aux blocs de compétences et/ou aux modules/UE. Pour s'inscrire, consultez le site de l'<u>Inseac/rubrique procédure d'inscription</u>

# Mentions officielles Code RNCP 38204 Date d'enregistrement au RNCP 13/05/2025 Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP 31/08/2030 Mots-clés Culture Communication Action culturelle

Informations complémentaires

Type de diplôme

<u>Master</u>

## Codes ROME

Administrateur / Administratrice de production de spectacles[L1302]

Conservateur territorial / Conservatrice territoriale du patrimoine[K1602]

Concepteur / Conceptrice artistique communication multimédia[E1104]

Chercheur / Chercheuse en sciences sociales[K2401]

Chargé / Chargée de communication[E1103]

Administrateur / Administratrice de production cinéma[L1302]

# Code du parcours

MR15301

### **URL** externe

https://www.cnam-inseac.fr/

# Modules d'enseignement

### **M1**

- → Acquérir les fondamentaux des arts et de la culture - Connaissance des dynamiques de la Culture et de la Communication Sociologie des publics des cultures savantes, populaires et <u>ludiques</u>
- → Concevoir et conduire de projets en EAC
- → Connaître les politiques publiques de la culture → Maîtriser des logiciels d'enquêtes et de : de l'éducation populaire à l'EAC
- → Construire ses outils pour évaluer de projets en quantitative en living-lab
- → Construire son projet scientifique et professionnel en EAC
- → <u>Développer d'actions d'éducation artistique et</u> culturelle à l'école
- → Eduquer au regard par l'image animée Atelier Vidéo & Mashup
- → Eduquer au regard par l'image fixe Atelier Maquette & PAO
- → Former au patrimoine Atelier l'éducation au patrimoine par le patrimoine de proximité

- -> Former aux médias & culture numériques -Atelier éducation aux médias et à l'information pour le développement de l'esprit critique
- → Lire ensemble Atelier du quart d'heure de <u>lecture à la pratique collective de la lecture avec</u> les acteurs de la chaîne du livre
- traitement des données Living-Lab de l'EAC -Atelier d'enquête du laboratoire à ciel ouvert
- EAC: méthodologies de l'enquête qualitative et -> Mettre en place des expériences innovantes en EAC - Idéation, conception et mise en œuvre de dispositifs de valorisation et de partage d'expériences en EAC
  - → Produire des savoir en EAC : mémoire 1ère année
  - → Produire et scénariser de ressources en EAC -Atelier Podcast
  - → Sémiotique des Interfaces : signes, usages et Interactions
  - → Travailler avec un artiste : l'idéation à l'art et par l'art, par tous et pour tous

### **M2**

- → Conduire des actions 100% EAC accessibles à tous
- → Faire pousser son projet en EAC : projet d'expérimentation scientifique et professionnel
- → Identifier et collaborer avec les réseaux d'acteur → Produire des savoir en EAC : mémoire 2ème de l'EAC en France et à l'International
- → Préparer son insertion professionnelle : scénarisation des compétences-portfolio de compétences ou initiation aux concours du patrimoine-patrimoine et musées
  - année
  - → Séminaires : EAC
  - → Stage, alternance, expérience professionnelle

# Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques MR153B11 Contribuer à la transformation en contexte professionnel MR153B41 Piloter la communication des organisations culturelle, y compris dans un contexte international
MR153B71

Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés MR153B21 Identifier les modes de fonctionnement des champs culturels MR153B51

Développer des dispositifs de médiation culturelle et médiatique MR153B81

Mettre en œuvre une
communication spécialisée
pour le transfert de
connaissances
MR153B31

Identifier les modes de fonctionnement des différents champs médiatiques et leurs usages MR153B61

Garantir les enjeux
juridiques de la culture et de
la communication
MR153B91